



ENTRAIGUES  
SUR LA SORGUE



# GUIDE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Édition 2023



[www.ville-entraigues84.fr](http://www.ville-entraigues84.fr)

Petite enfance ..... 3-7  
Enfance ..... 8-9  
Jeunesse ..... 10



## LE MOT DU MAIRE

Les jeunes de notre commune doivent construire l'avenir de notre belle ville. La mission qui nous incombe est de leur offrir les meilleures perspectives pour leur permettre de s'épanouir et s'intégrer pleinement au sein de la société une fois arrivés à l'âge adulte.

Pour atteindre cet objectif, la commune d'Entraigues consacre une part importante de son budget au secteur de la petite enfance et de la jeunesse.

Crèches municipales, Relais Petite Enfance, Centre de loisirs, Club Jeunes, écoles... forment la colonne vertébrale de l'action publique dans ce domaine. D'autres acteurs participent aux divers modes de garde des enfants comme les micro-crèches associatives ou les assistantes maternelles qui font un formidable travail auprès de nos enfants.

Depuis plusieurs années, avec les élus en charge, nous réunissons très régulièrement un Comité Technique

ainsi qu'un Comité de Pilotage enfance/jeunesse et menons un travail transversal.

Nous considérons l'enfant de sa naissance à son âge adulte : il faut adapter l'action municipale en conséquence.

Cette action transversale permet de travailler au plus près avec les acteurs non municipaux en synergie avec les structures publiques, de définir des objectifs communs et de mutualiser les forces, voire les moyens.

Ce guide vous informe sur l'ensemble des services liés à l'enfance et à la jeunesse proposés par la ville d'Entraigues. En un seul document, vous aurez toutes les informations utiles destinées à faciliter le quotidien des parents et celui des enfants.

Bonne lecture et bonne année scolaire !

**GUY MOUREAU**

Maire d'Entraigues-sur-la-Sorgue

**“ Depuis plusieurs années, avec les élus en charge, nous réunissons très régulièrement un Comité Technique ainsi qu'un Comité de Pilotage enfance/jeunesse et menons un travail transversal. Nous considérons l'enfant de sa naissance à son âge adulte : il faut adapter l'action municipale en conséquence. ”**

# RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

La commune d'Entraigues, en partenariat avec la commune du Pontet a mis en place un Relais Petite Enfance qui assure l'accueil et l'accompagnement des parents, des assistants maternels et des employés de garde d'enfants à domicile.

C'est un lieu d'information, d'écoute, d'échanges, d'accompagnement dans l'accueil du jeune enfant et d'ateliers d'éveil.

**Le Relais a une PERMANENCE ADMINISTRATIVE** sur rendez-vous, le mardi après-midi de 14h à 16h (sauf vacances scolaires) à la Maison de l'Enfant, 476 avenue de Fossombrone, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue.



## Parents et futurs parents, le Relais propose :

- De vous informer sur les différents modes d'accueil existant sur la commune,
- De mettre à votre disposition une liste d'assistants maternels agréés, délivrée et mise à jour régulièrement par la PMI,
- De vous sensibiliser sur le rôle de particulier-employeur et notamment sur les obligations qui en découlent,
- De délivrer une information générale en matière de droit du travail et de vous orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

## Assistants maternelles et futures assistantes maternelles, le Relais propose :

- De vous renseigner sur les conditions d'accès et d'exercice de ce métier,
- De vous informer sur votre statut professionnel (convention collective, droit du travail, formation continue, etc.),
- De mettre en place des échanges de pratiques et des réunions à thèmes,
- Des ateliers d'éveil, pour les assistants maternels et les employés de garde d'enfants à domicile de la commune : peinture, motricité, contes et comptines, éveil musical, événements festifs : carnaval, kermesse, sortie pédagogique.

### CONTACT

Mail : [rpe@mairie-entraigues.fr](mailto:rpe@mairie-entraigues.fr)  
Tél : 04 32 44 20 77 le mardi  
après-midi ou 04 90 39 93 88 les  
autres jours.

### INFO +

Le Relais est co-financé par la ville  
d'Entraigues et la CAF.

# CRÈCHES MUNICIPALES

## La « Magnanarelle » et la « Maison De l'Enfant »

Les deux crèches municipales d'Entraigues-sur-la-Sorgue vous proposent d'accueillir vos enfants de 10 semaines à 6 ans.

Répondant aux besoins de chaque famille, un contrat d'accueil est établi et en fonction des disponibilités, les crèches offrent un service de halte-garderie.

Unies dans un même projet pédagogique soucieux du bien-être de l'enfant et de sa famille, les équipes, professionnels de la petite enfance ont à cœur d'accompagner vos enfants dans ses premières acquisitions et de le guider, pas à pas, vers plus d'autonomie dans le respect de son individualité au sein de la collectivité.

Les enfants, accueillis en sections propres à leur âge, se voient proposer des activités spécifiques : jeux, parcours moteur,



### LA MAISON DE L'ENFANT

28 enfants

476 avenue de Fossombrone

Tél : 04 90 83 68 42

7h30 - 18h30



yoga, activités créatrices, musique, atelier cuisine, jardinage, sorties, chorale, conte à la bibliothèque... Les crèches proposent un service d'accueil occasionnel de « halte-garderie ». Cet accueil nécessite de constituer préalablement un dossier d'inscription. Les parents peuvent faire leur demande de « halte-garderie » en ligne via l'Espace Famille Entraigues.

La directrice des crèches, infirmière puéricultrice, en collaboration avec le référent santé des crèches assurent la sécurité sanitaire du service et le suivi des dossiers médicaux des enfants.

Le tarif horaire calculé en fonction du quotient familial défini par la CAF, inclut l'ensemble de la prestation (repas, goûter, changes, produits d'hygiène).

Les démarches administratives sont à la charge du service des crèches. Seule la participation familiale est facturée. Les crèches prennent 3 semaines de vacances communes en été.



## INFO +

Pour une inscription ou tous renseignements, nous vous invitons à nous contacter par téléphone ou par mail : [creches@mairie-entraigues.fr](mailto:creches@mairie-entraigues.fr)



### LA MAÇNANRELLE

30 enfants

36 place du Rouet

Tél : 04 32 40 95 18

8h00 - 18h00



# MICRO-CRÈCHES

## ASSOCIATIVES



### « Pousse de coton » et « Fleur de coton »

Enfants dès  
10 semaines  
à 3 ans

Ces deux structures agréées par la Protection Maternelle Infantile (PMI) répondent à la réglementation des micro-crèches. Leur capacité d'accueil est de 12 places chacune par jour, permettant ainsi une relation éducative plus individualisée.

Chaque lieu fait l'objet d'une réflexion continue autour de l'aménagement de l'espace dont les matériaux tous écologiques favorisent une ambiance agréable et chaleureuse. Le choix de la passerelle d'une structure à l'autre est le fruit d'expériences et observations d'une équipe désireuse de favoriser un accueil centré autour des besoins fondamentaux de l'enfant.

Les structures ont un fil conducteur autour des pédagogies actives (Loczy, Montessori, communication bienveillante et positive, communication gestuelle...), chaque enfant reconnu dans ses propres compétences est accompagné dans les pas de sa propre liberté

d'agir et de son autonomie.

La place de la famille toute entière est à la base du projet éducatif. De nombreux échanges et événements sont organisés. Les deux structures proposent deux formules de présence à la journée ou à la demi-journée selon les besoins établis avec les familles.

Les repas et les couches sont fournis en dehors de la période de familiarisation de 15 jours. Période pendant laquelle les structures demandent une disposition complète des parents.

Chaque contrat d'accueil fait l'objet d'une demande du complément de libre choix de mode garde (Cmlg) ouvrant des droits avec la Paje CAF, remboursement possible jusqu'à 85% des frais de garde.

### SIÈGE SOCIAL

**Pousse de coton** : 542 avenue Victor Hugo, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

**Fleur de coton** : 1188 route de Sorgues, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

### JOURS ET HORAIRE D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

### CONTACT

Tél : 07 80 91 16 84

Email : [r.tecaunido@bottinesetbottillons.fr](mailto:r.tecaunido@bottinesetbottillons.fr)

# ASSOCIATIONS D'ASSISTANTES MATERNELLES ET DE PARENTALITÉ

## 7 « Les petits bouts »

Association dont les adhérentes sont des assistantes maternelles agréées. Nous sommes actuellement une vingtaine répartie en 4 groupes : lundi, mercredi, jeudi et vendredi.

Lors de ces matinées les enfants profitent de l'Espace Petite Enfance mis à disposition par la mairie situé allée des Jonquilles.

Les activités manuelles proposées sont en adéquation avec le calendrier : rentrée des classes, Noël (les enfants profitent d'un spectacle et de cadeaux offerts par l'association), galette des rois, Pâques, sortie de fin d'année à la ferme...

Une assistante maternelle est agréée par la PMI. Elle peut obtenir jusqu'à 4 agréments. L'enfant est alors accueilli chez l'assistante maternelle. Un contrat est signé entre les parents et l'assistante maternelle.



### CONTACT - Mireille Weus

Tél : 04 90 83 63 80 | Mail : [mireille.weus@sfr.fr](mailto:mireille.weus@sfr.fr)

# MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES (MAM)

## « MAM Bulle de douceur »

La maison d'assistantes maternelles Bulle de douceur est basée sur la pédagogie Montessori.



### CONTACT

Tél : 07 85 87 63 78 | Mail : [mambullededouceur.84@gmail.com](mailto:mambullededouceur.84@gmail.com)

 @ Mam Bulle de douceur

# ACCUEILS DE LOISIRS L'ENTR'MÔMES



La commune propose aux familles des Accueils de Loisirs pour les enfants en période scolaire (avant et après l'école), le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Un séjour est organisé au mois de juillet pour les CM2.

Les inscriptions s'effectuent auprès de la régie périscolaire, un dossier d'inscription est à renseigner directement sur l'Espace Famille Entraigues (voir page 13).

## Objectifs pédagogiques

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES S'ARTICULENT AUTOUR DE 3 AXES :

1. Favoriser l'autonomie,
2. Permettre à l'enfant de découvrir des activités adaptées à ses besoins et l'accompagner dans son développement,
3. Assurer la sécurité morale, physique et affective des enfants.



Intervention conte avec une auteure de livre jeunesse



Représentation de marionnettes



Journée jeux olympiques

# Les Accueils de Loisirs

## **Mercredis et vacances :**

Les Accueils de Loisirs sont ouverts en période de vacances scolaires (sauf vacances de Noël et 2 dernières semaines d'août) et les mercredis en période scolaire. Durant les vacances, les enfants sont accueillis à la journée. Le repas de midi ainsi que le goûter sont pris sur place.

## **Horaires d'accueil de 7h30 à 18h.**

Il est nécessaire de prévoir une tenue adaptée aux activités et à la saison (vêtements de rechange pour les plus jeunes si nécessaire). L'Accueil de Loisirs du mercredi est ouvert à la demi-journée et à la journée.

## **Accueil de Loisirs 3/5 ans**

L'accueil de loisirs est organisé sur l'école Jacques Prévert. Il peut être exceptionnellement délocalisé sur l'école Louise Michel.

## **Accueil de Loisirs 6/14 ans**

Les mercredis ainsi que les vacances, les enfants sont accueillis sur le centre de loisirs Robert Desnos.

En juillet, un séjour est proposé aux enfants de CM2.

## CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

**Petites vacances :** 10 jours pleins avant la date limite d'inscription / vacances d'été : le 15 juin

**Mercredis :** 8 jours pleins sans majoration et au plus tard 3 jours pleins avec pénalités.

Retrouvez toutes les informations sur l'Espace Famille Entraigues :

[www.espace-citoyens.net/entraigues/espace-citoyens](http://www.espace-citoyens.net/entraigues/espace-citoyens) 

# Les Accueils de Loisirs périscolaires

**Matin et soir :** en période scolaire, la commune offre la possibilité aux familles d'accueillir les enfants durant les horaires périscolaires sur les 4 écoles.

## **Horaires écoles maternelles**

*Louise Michel et Jacques Prévert*

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30
- Accueil du soir de 16h30 à 18h00

## **Horaires écoles élémentaires**

*Marie Mauron et Robert Desnos*

- Accueil du matin de 7h30 à 8h40
- Accueil du soir de 16h40 à 18h00

## PRÉVOIR LE GOÛTER

Les inscriptions aux accueils du matin et du soir ne sont pas cumulables, sauf dérogation (se rapprocher de la Régie Périscolaire). Inscriptions possibles au plus tard la veille à 12h00.

## INFO

Financement assuré par la ville d'Entraigues, les familles et nos partenaires (CAF, MSA).



# CLUB JEUNES

11-17 ANS

Le Club Jeunes est un service de la ville d'Entraigues, situé au cœur du village, à côté de l'école Marie Mauron. Les locaux ont été entièrement rénovés en 2022. Cet équipement municipal a pour objectif d'accompagner nos jeunes adolescents dans toutes les dimensions de leur vie : éducative, personnelle, sociale et professionnelle.

## Un local tout confort

Sur une surface de 110m<sup>2</sup>, le Club Jeunes dispose d'une salle de jeux (baby-foot, billard, jeu en bois, etc.), d'un espace dédié à la discussion et au montage de projet, d'une cuisine toute équipée, d'une salle de musique avec une batterie, guitare et un piano synthétiseur ainsi qu'une cour privative pour jeu de pétanque, de loisirs et de tennis de table. L'équipe encadrante est dotée d'un niveau de qualification requis par le service départemental de la jeunesse et des sports.

Le Club Jeunes est composé d'un secteur ALSH pré-adolescents et adolescents de 11 à 17 ans (collégiens et lycéens) avec un objectif de proposer des loisirs accompagnés et un secteur Club Jeunes adolescents de 14 à 17 ans qui vise à atteindre des objectifs de responsabilisation et d'émancipation.

## Le Club Jeunes fonctionne hors vacances scolaires du mardi au samedi :

- Accueil libre les mardis et jeudis de 17h à 19h et les vendredis de 16h à 18h.
- Activités et sorties les mercredis et samedis de 14h à 18h.

Durant les périodes de vacances scolaires, le Club Jeunes est ouvert du lundi au vendredi. Les horaires sont définis en fonction des projets et sont indiqués sur la Gazette de la structure.

Un séjour à la mer et un séjour à la montagne sont organisés chaque année pendant la période estivale.



## CONTACT

100 avenue de Fossombrone 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

Pour tout renseignement, contactez Thierry et Anissa : au **06 17 11 28 55** ou **04 90 83 62 42**

ou par mail : [espacejeunesse@mairie-entraigues.fr](mailto:espacejeunesse@mairie-entraigues.fr) |  @ Accueils de loisirs d'Entraigues

# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

La dimension éducative de l'enfant doit être abordée dans sa globalité, on doit accompagner chaque part de lui, qu'il soit élève, sportif, camarade de jeux ou l'enfant de ses parents...

Chaque enfant est différent, même lorsqu'il est dans un collectif, cette différence est aussi une richesse pour tous et doit être respectée.

La commune a mis en place un travail transversal au niveau de la politique de la petite enfance et de la jeunesse car il est important que des acteurs de l'action municipale du secteur de l'enfance puissent connaître ce qui se pratique en amont et en aval de leurs actions propres.

## Les objectifs :

- Avoir conscience du monde qui l'en-toure
- Être bien avec soi-même pour être bien avec les autres
- Développer la notion de coopéra-tion et de solidarité
- Accompagner l'enfant vers l'adulte de demain

## Plan mercredi :

- Complémentarité éducative en cohérence avec les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de Loisirs
- Accessibilité et inclusion
- Mise en valeur de la richesse du ter-ritoire
- Développement d'activités éduca-tives de qualité



# ÉCOLES RESTAURATION SCOLAIRE

## Les écoles

### Écoles maternelles :

8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30

#### École maternelle Louise Michel

65 place du Moulinage

Tél : 04 90 23 93 25

Fax : 04 90 23 97 26

Mail : [ce.0841085y@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0841085y@ac-aix-marseille.fr)

#### École maternelle Jacques Prévert

Boulevard Saint-Roch

Tél : 04 90 83 17 01

Fax : 04 90 48 13 01

Mail : [ce.0840406k@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840406k@ac-aix-marseille.fr)

### Écoles élémentaires :

8h40 à 11h40 et 13h40 à 16h40

#### École Marie Mauron

Boulevard Saint-Roch

Tél : 04 90 83 18 58

Mail : [ce.0840407l@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840407l@ac-aix-marseille.fr)

#### École Robert Desnos

Avenue de Fossombrone

Tél : 04 90 83 15 71

Fax : 04 90 48 06 32

Mail : [ce.0840408m@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0840408m@ac-aix-marseille.fr)

Inscriptions scolaires à la régie périscolaire de janvier à début avril.

### Collège

#### Collège Diderot à Sorgues

579 boulevard Michel Gaston Auguste,

84701 Sorgues

Tél : 04 90 39 22 16

[www.clg-diderot.ac-aix-marseille.fr/spip](http://www.clg-diderot.ac-aix-marseille.fr/spip)

### Transport scolaire

Les transports scolaires vers les collèges et lycées sont gérés par la Région Sud à travers le service ZOU. Itinéraires ou horaires disponibles sur [www.zou.maregionsud.fr](http://www.zou.maregionsud.fr)

## Restauration scolaire

Les repas sont confectionnés par la cuisine centrale de la commune. La cuisine centrale possède un agrément européen depuis 2016 et favorise les filières courtes avec des produits frais.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne puis validés en commission des menus. Cette commission est composée d'élus, de parents d'élèves et de techniciens.



# RÉGIE PÉRISCOLAIRE

La régie périscolaire gère les inscriptions et les paiements des services enfance jeunesse de la commune : crèches municipales (uniquement les paiements), centre de loisirs maternel et 6/14 ans, restauration scolaire, Club Jeunes.

Les familles réservent via le site internet de l'Espace Famille Entraigues.

Le dossier unique d'inscription est à réactualiser par les familles via cet espace.

Pour inscrire vos enfants à la restauration, aux accueils périscolaires, aux activités du centre de loisirs et à l'accueil du Club Jeunes, il est indispensable de remplir une fois par an la fiche de réactualisation en ligne.

**Comment faire ?** Vous devez effectuer cette démarche en ligne via le site internet de l'Espace Famille dans l'onglet « réactualisation », en vous laissant guider pour chacune des étapes et ainsi actualiser les informations de votre famille et nous transmettre les pièces justificatives nécessaires à l'inscription de vos enfants.

Une demande de rendez-vous peut être sollicitée auprès de la régie périscolaire pour une mini formation à l'utilisation de l'Espace Famille Entraigues.

À partir de la page d'accueil du site internet de la commune : [www.ville-entraigues84.fr](http://www.ville-entraigues84.fr) cliquez sur « Espace Famille » ou au service de la régie.

## CONTACT

17 rue des Peyssonnières 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue

Tél : 04 90 83 66 41

Mail : [periscolaire@mairie-entraigues.fr](mailto:periscolaire@mairie-entraigues.fr)

## L'Espace Famille Entraigues



Le nouvel Espace Famille Entraigues est plus performant et destiné à faciliter vos démarches liées à votre vie quotidienne et citoyenne. Disponible 7j/7 et 24h/24, vous pourrez accéder à votre compte famille (qui regroupe tous les membres de votre foyer), réaliser vos réinscriptions et inscriptions au restaurant scolaire, aux activités scolaires, périscolaires et extra-scolaires, aux crèches, au Club Jeunes.

Les délais de réservation sont conservés. L'objectif de cet espace est de vous offrir un meilleur service, évolutif qui simplifie vos démarches.

**Parmi les nouveautés :** réaliser et visualiser les réservations de tous vos enfants sur une seule page « Mon agenda », déposer sur ce nouvel espace vos différents justificatifs, choisir les prélèvements automatiques pour vos factures, communiquer via la messagerie de l'espace...

# ESPACE FAMILLE

## PMI (Protection Maternelle et Infantile)

La PMI est un service du Conseil Départemental, qui organise des consultations pré et post-natales (0-6 ans), sans avances de frais. La mission de la PMI est d'assurer la prévention et la protection sanitaire de la famille et de l'enfant.

Elle permet d'offrir à la population un service de proximité à travers un accueil spécialisé, des consultations (puéricultrices, sages-femmes, infirmières, médecins) et de nombreuses interventions de prévention individuelle ou collective à domicile ou sur les lieux de vie.

Des visites postnatales par une puéricultrice peuvent être proposées pour toute naissance afin d'orienter et de conseiller les parents en fonction de leurs besoins (soins de puériculture, allaitement, pesée des nourrissons...).

Un suivi médical régulier de l'enfant est préconisé tout au long de son développement. Les parents décident de consulter auprès du médecin de leur choix.

Ces consultations peuvent aussi être réalisées en PMI, pour les enfants de 0 à 6 ans.

Ces visites de prévention et de vaccination sont ouvertes à tous.

La PMI contribue aux actions de prévention et de dépistage des troubles d'ordre physique, psychologique, sensoriel et de l'apprentissage.

Elle oriente, le cas échéant, l'enfant vers les professionnels de santé et les structures spécialisées.

La PMI participe aussi aux actions de prévention et de prise en charge des mineurs en danger ou qui risquent de l'être.

Ces professionnels peuvent être rencontrés en toute confidentialité.



### Bon à savoir

Afin de réduire les cas de maladies infectieuses, d'éviter la persistance de foyers épidémiques et d'améliorer la couverture vaccinale, **onze vaccins sont obligatoires** chez les **enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018**.

### Permanence

Permanence de la puéricultrice à La Maison De l'Enfant, le 2<sup>ème</sup> vendredi du mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.



### CONTACT

La Maison De l'Enfant, 476 avenue de Fossombrone, 84320 Entraigues-sur-la Sorgue  
Secrétariat PMI : 04 90 39 74 11

# INFOS PRATIQUES

## 7 Informations utiles et contacts

### Allocations destinées aux familles

Si vous avez un ou plusieurs enfants, vous pouvez percevoir des aides financières. Par exemple, si vous avez 2 enfants ou plus, vous avez automatiquement droit aux allocations familiales. En fonction de vos revenus, vous pouvez avoir droit à des aides pour faire face aux dépenses liées à la naissance ou pour garder (ou faire garder) votre enfant. [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N156](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N156) (allocations destinées aux familles)

**Protection Maternelle Infantile (PMI)** – Espace Départemental des Solidarités (EDeS) : 349 avenue de Cessac 84700 Sorgues. Tél : 04 90 39 58 44

**Permanence de puériculture PMI** : Puéricultrice sur RDV à la Maison De l'Enfant, 476 avenue de Fossombrone 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Tél : 04 90 39 74 11

**Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) Entraigues-Althen** : Place du 8 mai 1945, Cour des anciennes écoles, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Tél : 09 72 50 89 27

**Sage-femme** : Emmanuelle Lefebvre. Tél : 06 59 79 44 76

**Orthophonistes** : Stella Reboul, 105 rue Max Bertrand Bat C, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Tél : 06 19 36 82 65 -

Fabiani Marjorie, Pôle Santé du Carré Vert Rue Max Bertrand, 84320 Entraigues-sur-la-Sorgue. Tél : 06 21 75 13 51

**Maison médicale – consultations pédiatriques** : Centre Hospitalier d'Avignon - Tél : 04 90 87 75 00 Urgences Enfants : 04 32 75 37 00

**Centre antipoison de Marseille** : 04 91 75 25 25

**SOS Médecins** : 04 90 82 65 00

**Urgences** : 15

**Enfance en danger** : 119

**Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)** : 22 boulevard Saint-Michel, Avignon. Tél : 0 800 80 05 79

**Mairie Entraigues-sur-la-Sorgue** : [www.ville-entraigue84.fr](http://www.ville-entraigue84.fr) – Tél : 04 90 83 17 16

**Liste des Assistants Maternels** : contacter le Relais Petite Enfance (RPE)

**Relais Petite Enfance (RPE)** : 04 32 44 20 77 le mardi après-midi ou 04 90 39 93 88 les autres jours.

**CAF** : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) | [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) | [www.espaceenfancefamille.com](http://www.espaceenfancefamille.com)

2<sup>ème</sup> samedi de juin

écoles M. Mauron, R. Desnos

& stade de rugby

# festi jeunes

Festi-Attractions  
Festi-Sports  
Festi-Récré  
Festi-Podium

Entrée  
gratuite

Manifestation organisée par la ville d'Entraigues-sur-la-Sorgue | [www.ville-entraigues84.fr](http://www.ville-entraigues84.fr)

## Nos partenaires

